

MINISTERE DE LA POSTE ET DES TELECOMMUNICATIONS

AGENCE NATIONALE DES FREQUENCES

NIF : 000 316096348264



**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES
N° 01 /DG/DSI/ANF/2021**

En application des dispositions de la procédure de passation des marchés et commandes, l'Agence Nationale des Fréquences, lance un appel d'offres ouvert avec exigences de capacités minimales ayant pour objet l'acquisition de matériels informatiques au profit de l'Agence Nationale des Fréquences, en (11) onze lots, composés comme suit :

Lot 01 : 10 Stations de travail performantes ;

Lot 02 : 200 ordinateurs de bureau ;

Lot 03 : 150 onduleurs pour PC ;

Lot 04 : 10 ordinateurs portables 13 " à 14" ;

Lot 05 : 25 ordinateurs portables 15.6" ;

Lot 06 : 55 Photocopieuses laser multifonctions monochrome ;

Lot 07 : 20 Imprimantes laser couleur ;

Lot 08 : 20 Imprimantes laser monochrome ;

Lot 09 : 02 Imprimantes matricielles A3 ;

Lot 10 : 07 Vidéos projecteurs ;

Lot 11 : 10 Photocopieuses laser multifonction couleur

Tout soumissionnaire peut soumissionner pour un (01) ou pour plusieurs lots.

Cette consultation s'adresse aux fournisseurs spécialisés dans le domaine de fourniture de matériels informatiques.

Le cahier des charges est à retirer, auprès de l'Agence Nationale des Fréquences, Direction de l'Administration Générale, 04 boulevard Krim Belkacem, Alger, par le soumissionnaire ou son représentant dûment désigné, contre la présentation d'un récépissé de versement de la somme non remboursable de cinq mille dinars (5.000DA), à virer au compte courant postal ccp n° 0007882929, clé 19, ouvert au nom de l'Agence Nal des Fréquences.

La soumission est composée de trois dossiers, dossier de candidature, offre technique et offre financière qui contiennent conformément aux dispositions à l'article 12 de l'instruction aux soumissionnaires :

I. L'enveloppe « Dossier de candidature » :

1. Déclaration de candidature ;
2. Déclaration de la probité ;
3. Les statuts pour les sociétés ;
4. Copie du registre de commerce électronique ;
5. Copie de l'identification fiscale ;
6. Tout document permettant d'évaluer les capacités des soumissionnaires ;
7. Délai de livraison (engagement) ;
8. Numéro de l'identification fiscale N.I.F ;
9. Copie de l'extrait de rôle apuré, ou avec échéancier de paiement ;
10. Copie des attestations d'organisme de sécurité sociale (CNAS—CASNOS) ;
11. Copie de l'attestation justifiant l'accomplissement de la procédure de dépôt légal des comptes sociaux de la dernière année, délivrée par les antennes locales du centre national du registre de commerce (SPA, SARL, EURL) ;
12. Garantie des matériels (engagement) ;

13. Certificat d'origine du matériel ;
14. Attestation de bonne exécution dans le domaine.

II. L'enveloppe « offre technique » abritera en 02 exemplaires :

- 1- La déclaration à souscrire (selon le modèle ci-joint, dument remplie, datée, cachetée et signée par le soumissionnaire) ;
- 2- Une fiche technique avec l'entête de l'entreprise élaborée signée et datée par le soumissionnaire ;
- 3- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique ainsi que tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 68 de la procédure de passation des marchés et commandes de l'ANF ;
- 4- Le cahier des charges signé, parafé et portant la mention manuscrite « Lu et accepté »
- 5- Le délai de livraison.

III. L'enveloppe « offre financière » abritera en 02 exemplaires :

1. La lettre de soumission renseignée, datée et signée ;
2. Le bordereau des prix unitaires (BPU) renseigné et signé ;
3. Le détail quantitatif et estimatif (DQE) renseigné et signé.

L'offre doit être présentée sous triple plis fermés, pli portant la mention « dossier de candidature », pli portant la mention « offre technique » et pli portant la mention « offre financière » séparés à l'intérieur de la même enveloppe. Cette enveloppe extérieure doit être anonyme et porter les mentions suivantes :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES
N° 01/DG/DSI/ANF/2021**

**Acquisition de matériels informatiques au profit de l'Agence Nationale des Fréquences, en
(11) onze lots.**

La durée de préparation des offres est fixée à **25 jours** à compter de la date de la première parution de l'avis de consultation dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

Les offres doivent être déposées, auprès de l'agence nationale des fréquences à l'adresse précitée, le dernier jour de la durée de préparation des offres entre 08h00 et 12h00, heure limite.

Aucune offre ne sera acceptée au-delà des dates et heures limites du dépôt des offres telles qu'indiquées ci-dessus.

L'ouverture des plis en séance publique, par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres de l'ANF, aura lieu le même jour de dépôt des offres sus-indiqué à quatorze heures (14h00), en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants.

La validité des offres est fixée à **90 jours** augmentée de la durée de préparation des offres sus-indiquée.

